

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Tarn-amont

Sainte-Énimie, le 31 mars 2011

**Madame la Directrice régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du logement du
Languedoc-Roussillon**

520 allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2

**Monsieur le Directeur régional de
l'environnement, de
l'aménagement et du logement de
Midi-Pyrénées**

2 Boulevard Armand Duportal
Bâtiment G – BP 80 002
31074 Toulouse Cedex 9

N/Réf. : RQ/AG n°2011-03-11
Dossier suivi par : Anne Gély

Objet : Permis de Nant pour la recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans le secteur des Grands Causses

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le permis dit « de Nant » autorisant la recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux à la société Schuepbach Energy LLC concerne un large territoire et s'étend notamment sur le bassin versant du Tarn-amont sur lequel la politique locale de gestion de l'eau et de ses usages est notamment gérée à travers un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Depuis quelques mois, la population locale se mobilise sur le territoire à travers les conseils municipaux, généraux et régionaux, mais aussi de collectifs citoyens. Elle essaie de comprendre les modalités d'exécution du projet et exprime de grandes craintes vis-à-vis de ses éventuelles conséquences, notamment au niveau de la quantité d'eau utilisée, de la qualité de l'eau après fracturation hydraulique et de l'état des karsts et de la circulation souterraine après de multiples forages.

La commission locale de l'eau (CLE) du SAGE du Tarn-amont s'est également exprimée à ce sujet lors d'une réunion le 21 janvier dernier. Il en ressort que peu d'informations sûres et précises sont disponibles sur ce projet, malgré les nombreux documents existants aujourd'hui mais dont la source ne peut souvent pas être identifiée de façon satisfaisante. Cela crée une incompréhension et de fortes inquiétudes face à ce projet, ses répercussions sur l'environnement en général et l'eau en particulier pouvant être très graves. De plus, les

1

Cellule d'animation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
et du contrat de rivière du Tarn-amont

Co-maîtrise d'ouvrage : SIVOM du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
Parc naturel régional des Grands Causses

Adresse : SIVOM du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
Mairie – 48210 Sainte-Énimie

Tél. 04 66 45 09 74 ou 48 47 95 – Fax 04 66 48 52 28

Email sage-tarn-amont@wanadoo.fr – contrat-tarn-amont@orange.fr

Schéma d'aménagement et de gestion de eaux Tarn-amont

ressources économiques du territoire étant largement basées sur l'activité touristique, elle-même directement reliée à la qualité de nos cours d'eau, les conséquences du projet sur les plans économique et social sont aussi à appréhender.

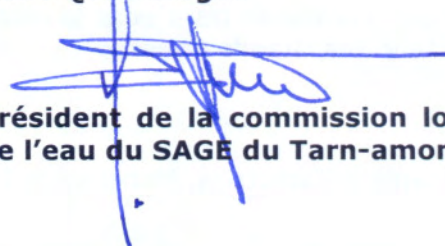
C'est pourquoi la CLE souhaiterait être destinataire d'informations sur ce projet, et avoir connaissance des modalités d'octroi de ce permis, notamment des éventuelles études d'impact qui ont du être faites par le pétitionnaire et instruites par les services de l'État avant la prise de l'arrêté du 1^{er} mars 2010.

La CLE souhaiterait également connaître la procédure exacte à mettre en œuvre le cas échéant par le pétitionnaire avant de débiter l'exploration puis éventuellement l'exploitation des mines d'hydrocarbures. En effet, au cas où un dossier serait déposé auprès des services de l'État (par exemple au titre de la réglementation ICPE¹ ou loi sur l'eau), la CLE souhaiterait que vous lui permettiez de pouvoir l'étudier afin de donner son avis sur le projet.

Ainsi, je vous demande de me communiquer des informations précises quant à la procédure mise en œuvre avant l'octroi du permis de Nant (études d'impact notamment) puis à mettre en œuvre avant l'exploration, et le cas échéant de solliciter l'avis de la CLE du SAGE Tarn-amont sur les éventuels dossiers concernant le projet de recherche de mines d'hydrocarbures sur le secteur dit « de Nant » concernant le bassin du Tarn-amont.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

René Quatrefages



**Président de la commission locale
de l'eau du SAGE du Tarn-amont**

Copies :

- Unité territoriale Gard-Lozère de la Dreal Languedoc-Roussillon
- Unité territoriale Aveyron de la Dreal Midi-Pyrénées
- DDT de l'Aveyron, DDT du Gard, DDT de la Lozère

¹ Installations classées pour la protection de l'environnement